



Programme

Préservation des milieux de pratiques
des sports de pagaie

Label

Pagaie Environnement



Participez !

Découvrez et préservez vos milieux
de pratique

Valorisez votre structure et votre
engagement environnemental !



Soutenu par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024

Découvrez, préservez vos milieux de pratique et sensibilisez vos pratiquants

En prenant part à ce programme, vous apprendrez à mieux connaître les caractéristiques de votre milieu de pratique, (sa biodiversité, ...), à le préserver en adaptant vos activités et partager vos connaissances avec d'autres structures et le public que vous recevez.

Vous vous lierez avec des **acteurs de l'eau et de la biodiversités nationaux** qui vous accompagneront, et vous aideront à **prendre conscience** de votre milieu et à le valoriser.

Ainsi, participer au guide Protection des milieux de pratique des sports de pagaie, vous permettra de découvrir votre milieu, d'en prendre conscience et de le préserver en apprenant les bon gestes, en mettant en place des actions et enfin en transmettant votre savoir.

Vous deviendrez, sur le territoire national, des acteurs de l'eau et de la préservation des sites de pratique des sports de pagaie



Valorisez votre engagement environnemental

La labellisation repose sur **une démarche volontaire d'investissement et d'amélioration**, elle est constituée de 3 **niveaux d'engagement**. Libre à vous selon votre envie et vos ambitions de vous inscrire dans une **phase de connaissances initiale** (phase 1), d'**approfondir votre engagement** en ciblant les actions bénéfiques à l'environnement et en les transmettant à vos pratiquants (phase 2) et enfin de **devenir un expert** de la connaissance et la préservation de votre milieu de pratique, en entrant dans le réseau Gardien de la Rivière (phase 3).

Pour chacune de ces phases, une liste de tâche à été définie avec l'appui du **Comité régional du tourisme et des loisirs d'Occitanie**, du **Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées** et du **Conservatoire d'espaces naturels Occitanie**, afin de vous accompagner dans la mise en place de ce guide et cette dynamique de labellisation.

Cet engagement vous permet de **valoriser votre activité** auprès de la Fédération française de canoë-kayak et sports de pagaie, des acteurs naturalistes et institutionnels locaux et enfin du grand public. Vous participerez à la diffusion d'une **image positive et responsable des sports de pagaie et de votre structure**. Vous ferez partie d'une communauté de structures identifiées comme **acteurs de l'eau et de la préservation des milieux de pratiques des sports de pagaie**.



Qu'est-ce que le programme

Préservation des milieux de pratique des sports de pagaie ?



La **Fédération française de canoë-kayak et sports de pagaie**, le **Comité régional du tourisme et des loisirs d'Occitanie**, le **Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées** et le **Conservatoire d'espaces naturels Occitanie**, ont co-créé un **programme environnemental ainsi qu'un label environnement**, ces outils ont été mis en place afin de permettre un développement soutenable des sports de pagaie. Ce programme répond à l'appel à projet "**Impact 2024**" du **Comité d'organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024**, dans le but de dans le but de construire **l'héritage Paris 2024**.

Le programme a pour objectif d'encourager les structures françaises de sports de pagaie à **découvrir** et **préserver** l'environnement des milieux sur lesquels ils pratiquent et de **sensibiliser** leurs pratiquants. Elles pourront également suivre son évolution et **partager leurs expériences** avec d'autres établissements mais aussi avec des acteurs nationaux de l'eau et de la biodiversités. Ces acteurs, avec qui les participants seront liés, apporteront leurs savoirs et leurs expertises



Qu'est-ce que le label

Pagaie environnement ?

Le label permet de mettre en avant et de valoriser les actions réalisées par les structures pour la préservation de leur site de pratique dans le cadre du programme. Ce label s'articule autour de trois piliers : **conscience**, **action** et **engagement**. Il est fondé sur une démarche volontaire des structures, elles candidatent par choix et par souhait d'amélioration.

Le label se décompose en **trois grandes phases progressives** : une première phase permettant de prendre **conscience** de son milieu de pratique, une deuxième qui pousse à mettre en place des **actions** de préservation de leur site de pratique et enfin une troisième et dernière phase d'**engagement** comme acteur de son milieu de pratique.





Services Aménagement des territoires
Stade nautique olympique d'Ile-de-France
Route de Torcy – 77 360 VAIRES SUR MARNE

Tél : 01 45 11 08 72

ffck.org



Soutenu par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de
Paris 2024